

LE CENTRE EQUESTRE **L'HIPPOCAMPE**

www.clubhippocampe.fr

Présente

LE 31eme **CONCOURS INTERCARAIBES** **DE SAUT D'OBSTACLES**

Edition 2019

Du 07 au 10 mars 2019

AU
CENTRE ÉQUESTRE HIPPOCAMPE
CARRERE
97232 LE LAMENTIN



Contacts :

Thierry Wan-Ajouhu 06.96.436.156 / Jessica 0696 26084
Arielle Galva 05.96.57.06.71

Email : cehippocampe@gmail.com

PRESENTATION

La 31^{ème} édition du CONCOURS INTER-CARAIBE de SAUT D'OBSTACLES de MARTINIQUE se déroulera du 07 au 10 mars 2019 au centre équestre de L'HIPPOCAMPE au Lamentin.

Cette manifestation sportive de haut niveau, placée sous le signe de la convivialité s'impose comme un évènement majeur de l'activité équestre dans notre giron Caribéen.

Elle réunira les meilleurs cavaliers de, Martinique Barbade, Trinidad, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin, St-Barthélémy, Antigua, Jamaïque, et Surinam.

Durant cette compétition, les cavaliers Martiniquais se mesureront aux cavaliers invités. Un challenge déterminera les meilleurs d'entre eux dans chaque catégorie.

Au-delà du spectacle, cette fête du cheval a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à la pratique sportive mais également de susciter des vocations professionnelles. Il y a en effet autour du cheval un gisement d'emplois de tous niveaux nettement sous exploité.

A ces fins, nous insistons sur l'aspect gratuit de la manifestation.

Dans une atmosphère de fête foraine de nombreux stands et animations raviront les jeunes et les moins jeunes.



PROGRAMME

Jeudi 07 mars 2019

Arrivées des équipes et essais des chevaux dans les clubs

Vendredi 08 mars 2019

ÉPREUVES DE L'AMITIÉ
Barème A à temps différé

13h30 : Reconnaissance du parcours Poney

14h00 : PONEY : moins de 10 ans 55cm

À la suite : PONEY: moins de 12 ans 65cm

16h 00 : Reconnaissance du parcours Cheval

16h30 : ESPOIR 75cm

A la suite : ELITE 85cm

À la suite : GRAND PRIX 95cm

À la suite : AMATEUR 100cm

20h30 : Cocktail de bienvenue

Samedi 09 mars

9h.30 : Reconnaissance Amateur 110cm : BAREME A chrono

10h00 : Epreuve Amateur 110cm

11.00 : Reconnaissance épreuves Poney moins de 10 ans 0,65 m
et moins de 12 ans 0.75m BAREME A à temps différé

11h30 : Épreuve Poney moins de 10ans

À la suite : Épreuve Poney moins de 12 ans

GRAND CARAÏBES

13h00 : Reconnaissance épreuve Espoir 0,85 m

15h00 : Reconnaissance épreuve Elite 0,95 m

17h00 : Présentation des équipes

18h00 : Reconnaissance épreuve Grand prix 1,05 m

20h00 : Diner sur la carrière

Dimanche 10 mars 2019

9h00 : Reconnaissance épreuves Poney moins de 10 ans 0,65 m
et moins de 12 ans 0.75m Barème A chrono

9h30 : Épreuve Poney moins de 10ans

À la suite : Épreuve Poney moins de 12 ans

GRAND CARAÏBES

12h00 : Reconnaissance Espoir 0,85 m Barème A avec barrage
au chrono

12h30 : Épreuve Espoir

14h00 : Reconnaissance épreuve Elite 0,95 m Barème A avec
barrage au chrono

16h00 : Reconnaissance épreuve Grand Prix 1.05m Barème A
avec barrage au chrono

16h30 : Épreuve Grand prix 1,05 m

18h00 : Reconnaissance épreuve amateur 1.15m Barème A avec
barrage au chrono

18h30 : Épreuve Amateur 1.15m

20h00 : Remise des prix

REGLEMENT GRAND CARAIBES

PRINCIPES GENERAUX

La règle d'équité entre tous les participants sera notre priorité. A ce titre, seuls seront prêtés aux cavaliers invités des chevaux d'âge (8 ans et plus) confirmés sur les niveaux d'épreuves auxquels ils participent.

Les chevaux seront attribués aux différentes délégations par tirage au sort.

Seuls, les compétiteurs officiellement retenus seront autorisés à participer à cette compétition.

L'obligation de deux parcours par équidés sera la règle impérative.

Tout cheval engagé doit être prêté à un cavalier invité.

Le Challenge Grand Caraïbe se courra sur les épreuves Espoir (Club2), Elite (Club 1) et Grand Prix (Club Elite)

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS DES CAVALIERS

Qualification des cavaliers

Cavaliers relevant de la FFE : titulaire de la licence de l'année en cours avec certificat médical (licence de compétition obligatoire pour le challenge régional).

Etre engagé par l'enseignant et/ou le dirigeant.

L'épreuve Espoir (Club2) est réservée aux :

- Cavaliers titulaires du galop 5 (cso)
- Cavaliers galop 6 et 7 montants uniquement des jeunes chevaux 1ere année.

L'épreuve Elite (Club1) est réservée aux :

- Cavaliers titulaires du galop 6 ou 7 (cso)
- Cavaliers galop 6 et 7 montants uniquement des jeunes chevaux 2ème année.

L'épreuve Grand Prix (Club Elite) est réservée aux :

- Cavaliers titulaires du galop 7 (cso) et plus.

Un cavalier ne peut faire qu'une participation par épreuve.

Cavaliers invités (hors FFE) : selon évaluation des niveaux du pays d'origine.

Seuls les cavaliers montant des chevaux prêtés aux invités pourront faire partie de l'équipe de Martinique.

Les autres cavaliers concourront pour le classement individuel.

REGLES D'ATTRIBUTION DES CHEVAUX

Priorité aux cavaliers invités.

Possibilité de deux cavaliers Martiniquais sur une même monture si tous les invités sont servis.

Cas des chevaux Guadeloupéens

Participation en individuel uniquement : le cheval guadeloupéen est engagé avec ses deux cavaliers.

Tout cheval doit être engagé avec deux cavaliers et fait donc deux tours par jour, sauf cheval de remplacement pour blessure, boiterie ou cas de force majeure.

CONDITION DE PARTICIPATION DES CHEVAUX

Tout cheval de 4 ans et plus, identifié avec un carnet de vaccination à jour (grippe équine et tétanos).

Participation obligatoire : 2 parcours par jour, tous niveaux confondus.

HEBERGEMENT DES CHEVAUX

L'hébergement des chevaux guadeloupéens est à la charge du club organisateur.

Le grain reste à la charge des propriétaires.

ESSAIS

L'essai des chevaux se fera dans les différents clubs le jeudi 07 mars 2019 à partir de 15h00.

TERRAIN

Terrain de concours : carrière de sable de 75 x 35

Terrain de détente : carrière de sable de 40 x 30 m

DETENTE

La détente avant l'épreuve est placée sous l'autorité des commissaires de paddock qui en contrôlent l'accès et le déroulement des opérations.

Le nombre de chevaux admis simultanément au paddock est limité à 5.

Le nombre de sauts ou de tentatives de sauts est limité à 6.

EQUIPES

Les équipes invitées seront formées de quatre cavaliers : 1 en Espoir (Club2), 2 en Elite (Club1) et 1 en Grand Prix (Club élite).

Les équipes martiniquaises seront formées en prenant les cavaliers Martiniquais associés aux chevaux d'une même équipe de cavaliers invités.

CLASSEMENTS, CHALLENGES ET PRIX

CLASSEMENT

Il se fera un classement individuel, la remise des prix s'effectuera à cheval à l'issue de chaque épreuve.

CHALLENGE GRAND CARAÏBE

Classement Challenge Individuel (points du samedi + points du dimanche)

Classement Challenge par équipe (uniquement les chevaux prêtés)

Prix spécial du jury

Prix du meilleur cheval

Prix de l'élégance

CALCUL DES POINTS AUX CHALLENGES

(sur les épreuves du samedi et du dimanche)

- 1^{er} : 20 points
- 2^{ème} : 18 points
- 3^{ème} : 17 points
- Etc. ...
- 19^{ème} et plus : 1 point.

- Cavalier éliminé : 0 point

En cas d'égalité des points pour le challenge les cavaliers seront départagés par leur classement à l'épreuve du dimanche 10 mars. Si l'égalité persiste il y aura tirage au sort.

CALCUL DES POINTS PAR EQUIPE

L'équipe gagnante est celle qui aura le plus de points.

Pour tout autre point du règlement, se reporter au règlement général et au règlement du concours de sauts d'obstacles de l'année de la FFE.

Du simple fait de son engagement, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du Règlement et y adhérer sans aucune réserve.

Tout litige sera du ressort de la Commission d'Appel composée du Président du Concours, du Président du CRE Martinique et du représentant de chaque délégation. Toute réclamation pour être recevable doit être présentée par l'intermédiaire du commissaire général et accompagné d'un chèque de caution de 30 euros qui sera restitué si la réclamation est retenue.

TENUE DE CONCOURS

Tenue officielle de concours :

- **Culotte de cheval blanche ou beige**
- **Ensemble veste, chemise, cravate ou blouson FFE**
- **Bottes ou mini-chaps de concours**
- **Bombe agréée**

PARTICIPATION

L'engagement est de 85 euros pour toute la durée de la manifestation.

Pour les cavaliers invités l'engagement est gratuit.

Par ce règlement chaque cavalier s'engage à laisser une des deux places sur son cheval à un cavalier invité pour l'ensemble du concours.

Est mise en place une commission technique qui est composée de :
CHARLERY David, PERMAL Nathanael, ÉCARNOT Émilie, RÉMONDO Xavier,
GUINCHARD Laurence, WAN-AJOUHU Thierry

ENGAGEMENTS

Les engagements devront être envoyés au Centre Equestre l'Hippocampe avant le :
Vendredi 15 février 2019 : un cheval/un cavalier.

Les chevaux non prêtés seront signalés à chaque club pour l'engagement d'un deuxième cavalier Martiniquais :

Le samedi 23 février 2019.

Les inscriptions complémentaires devront parvenir à l'Hippocampe au plus tard le vendredi 1^{er} mars 2019

REGLEMENT DU CHALLENGE INTERCARAIBE AMATEUR

PRINCIPES GENERAUX

Idem Grand Caraïbe.

Un cavalier invité par délégation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS

Qualification des cavaliers :

Epreuve réservée aux cavaliers titulaires d'une licence Amateur.

Cavaliers relevant de la FFE : titulaire de la licence Amateur de l'année en cours avec certificat médical (licence de compétition obligatoire pour le challenge régional)

Cavaliers invités hors FFE : Selon évaluation des niveaux du pays d'origine.

Un cavalier ne peut faire qu'une participation par épreuve.

CLASSEMENT, CHALLENGES

Le Challenge AMATEUR sera couru sur les 2 épreuves (1,10m et 1,15m).

Les dispositions réglementaires prises pour le GRAND CARAÏBE EN INDIVIDUEL concernant :

- TENUE DE CONCOURS
- PARTICIPATION
- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CHEVAUX
- CLASSEMENT, CHALLENGES ET PRIX

- ENGAGEMENTS

Sont identiques.

REGLEMENT DU CHALLENGE INTERCARAIBE ESPOIR PONEYS U12

PRINCIPES GENERAUX

Idem Grand Caraïbe.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS

Qualification des cavaliers :

Epreuve réservée aux cavaliers âgés de 12 ans et moins titulaires du Galop 4 et d'une licence compétition.

Cavaliers relevant de la FFE : titulaire de la licence de l'année en cours avec certificat médical (licence de compétition obligatoire pour le challenge régional)

Cavaliers invités hors FFE : Selon évaluation des niveaux du pays d'origine.

Un cavalier ne peut faire qu'une participation par épreuve.

CLASSEMENT, CHALLENGES

Le Challenge ESPOIR PONEY sera couru sur les 2 épreuves.

Les dispositions réglementaires prises pour le GRAND CARAÏBE EN INDIVIDUEL concernant :

- TENUE DE CONCOURS
- PARTICIPATION
- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CHEVAUX
- CLASSEMENT, CHALLENGES ET PRIX ENGAGEMENTS

Sont identiques.

REGLEMENT DU CHALLENGE INTERCARAIBE **ESPOIR PONEYS U10**

PRINCIPES GENERAUX

Idem Grand Caraïbe.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS

Qualification des cavaliers :

Epreuve réservée aux cavaliers de 10 ans et moins sur poneys de catégories B et C titulaires du Galop 3 et d'une licence compétition.

Cavaliers relevant de la FFE : titulaire de la licence de l'année en cours avec certificat médical (licence de compétition obligatoire pour le challenge régional)

Cavaliers invités hors FFE : Selon évaluation des niveaux du pays d'origine.

Un cavalier ne peut faire qu'une participation par épreuve.

CLASSEMENT, CHALLENGES

Le Challenge ESPOIR PONEY sera couru sur les 2 épreuves.

Les dispositions réglementaires prises pour le GRAND CARAÏBE EN INDIVIDUEL concernant :

- TENUE DE CONCOURS
- PARTICIPATION
- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CHEVAUX
- CLASSEMENT, CHALLENGES ET PRIX ENGAGEMENTS

Sont identiques.

Pour tout autre point non spécifié dans le présent règlement, se reporter au règlement de la Fédération Française d'Équitation

